

2014



استراتيجية تنمية مدينة سوسة
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT
DE LA VILLE DE SOUSSE

PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT SOUSSE

RESUME EXECUTIF



Programme funded by the
EUROPEAN UNION



**ENPI
CBCMED**
CROSS-BORDER COOPERATION
IN THE MEDITERRANEAN



USUDS

سوسة
SOUSSE



Déclaration sur le Programme

Le Programme IEVP CT Bassin Méditerranéen 2007-2013 est une initiative de coopération transfrontalière multilatérale financée par l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP). L'objectif du Programme est de promouvoir un processus de coopération durable et harmonieuse au niveau du bassin méditerranéen en traitant les défis communs et en valorisant ses potentialités endogènes. Il finance des projets de coopération en tant que contribution au développement économique, social, environnemental et culturel de la région méditerranéenne. Les 14 pays suivants participent au Programme: Chypre, Egypte, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Palestine, Portugal, Espagne, Syrie (participation actuellement suspendue), Tunisie. L'Autorité de Gestion Commune (AGC) est la Région Autonome de Sardaigne (Italie). Les langues officielles du Programme sont l'arabe, l'anglais et le français (www.enpicbmed.eu).

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été produite avec l'aide financière de l'Union européenne dans le cadre du Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée. Le contenu de ce document est la seule responsabilité de la Municipalité de Sousse et de son partenaire Medcités et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou celles des structures de gestion du Programme.

Déclaration générale sur l'Union européenne

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.



STRATEGIE SOUSSE

VISION
LIGNES STRATEGIQUES
OBJECTIFS

SOUSSE 2030 : « Une ville intégratrice, créative et attractive »

- **Une ville intégratrice et égalitaire avec un territoire équilibré**
 - ⇒ Un développement qui rééquilibre le territoire.
 - ⇒ Une ville intégratrice et égalitaire.
- **Un patrimoine sauvegardé et des aspects culturels renforcés**
 - ⇒ Des aspects culturels renforcés et développés.
 - ⇒ Une Médina et un centre historique revitalisés, redynamisés.
- **Un pôle d'attractivité avec un tourisme diversifié**
 - ⇒ Un Tourisme diversifié, de qualité et durable.
 - ⇒ Une économie compétitive, une ville ouverte à l'international, locomotive de la région du « Grand Sousse ».
- **Une ville accessible et bien aménagée**
 - ⇒ Une ville attractive par son urbanisme intégré.
 - ⇒ Une ville accessible avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires.
- **Une ville propre avec des ressources protégées et valorisées**
 - ⇒ Un littoral protégé, valorisé et accessible.
 - ⇒ Des zones humides préservées et intégrées.
 - ⇒ Des ressources hydriques protégées et un approvisionnement en eau garanti.
 - ⇒ Une propreté urbaine assurée à travers une bonne gestion des déchets solides.
 - ⇒ Une efficacité énergétique accrue et un air pur garanti.
- **Un modèle de Gouvernance locale avec une Société Civile performante.**
 - ⇒ Une référence par la gouvernance démocratique locale.
 - ⇒ Une Société Civile autonome, indépendante, active, organisée et engagée.

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

- **F1** Une ville avec un développement qui rééquilibre le territoire
- **F2** Une ville intégratrice et égalitaire.
- **F3** Une ville qui renforce et développe ses aspects culturels

COMPETITIVITE ECONOMIQUE

- **F4** Un Tourisme diversifié, de qualité et durable
- **F5** Une ville avec une économie compétitive, ouverte à l'international, locomotive de la région du « Grand Sousse »

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- **F6** Une ville attractive par son organisme intégré
- **F7** Une ville accessible avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires

GESTION ENVIRONNEMENTALE

- **F8** Une ville avec un littoral protégé, valorisé et accessible
- **F9** Une ville avec des zones humides préservées et intégrées.
- **F10** Une ville qui restaure et protège ses ressources hydriques et qui développe ses capacités pour garantir l'approvisionnement en eau
- **F11** Une ville qui assure sa propreté urbaine à travers une bonne gestion des déchets solides
- **F12** Une ville qui accroît son efficacité énergétique et garanti un air pur pour ses citoyens.

GOVERNANCE

- **F13** Une Ville de référence par la gouvernance démocratique locale dans le processus de transition démocratique
- **F14** Une Société Civile locale autonome, indépendante, active, organisée et engagée.

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

A. Une ville avec un développement qui rééquilibre le territoire

- A.1. Améliorer le parc de logements pour les couches défavorisées.
 - A.1.1. Mettre fin à l'étalement des quartiers spontanés
 - A.1.2. Réhabiliter les quartiers spontanés existants
 - A.1.3. Réinventer la mixité sociale
 - A.1.4. Réduire la pollution industrielle dans le sud de la ville
- A.2. Intégrer la zone sud dans la ville
 - A.2.1. Créer de nouvelles centralités au sud
 - A.2.2. Promouvoir la Responsabilité Social des Entreprises (RSE)
 - A.2.3. Promouvoir les activités culturelles.
 - A.2.4. Assurer la proximité des équipements de loisir et de santé.
 - A.2.5. Requalifier et préserver les zones humides
- A.3. Renforcer la cohésion sociale et lutter contre la pauvreté
 - A.3.1. Insérer les populations à risque.
 - A.3.2. Lutter contre l'échec scolaire et les inégalités des chances
 - A.3.3. Lutter contre les inégalités et démocratiser la culture
 - A.3.4. Assurer la participation des secteurs défavorisés dans le processus de décision
 - A.3.5. Concilier la vie professionnelle avec la vie familiale dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises.
 - A.3.6. Anticiper les changements démographiques.
 - A.3.7. Promouvoir les métiers de proximité pour lutter contre le chômage.
- A.4. Renforcer le bien être dans le domaine de la santé publique
 - A.4.1. Diminuer les inégalités face à la santé
 - A.4.2. Renforcer l'efficacité des établissements sanitaires existants
 - A.4.3. Développer des programmes de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles chez les jeunes.
 - A.4.4. Combiner la santé avec la Cohésion Sociale
 - A.4.5. Créer des bureaux d'écoute et de soutien psychologiques dans les hôpitaux

B. Une ville intégratrice, égalitaire

- B.1. Favoriser l'égalité d'opportunités entre hommes et femmes
 - B.1.1. Insérer l'approche « genre » dans les programmes de développement local
 - B.1.2. Renforcer le taux de syndicalisation chez les femmes
 - B.1.3. Lutter contre la violence conjugale.
 - B.1.4. Lutter contre le harcèlement des femmes dans les espaces public.

B.2. Renforcer les capacités de la ville à travers l'intégration de sa jeunesse

- B.2.1. Renforcer l'intégration professionnelle des jeunes diplômés
- B.2.2. Insérer professionnellement les jeunes non qualifiés
- B.2.3. Lutter contre l'échec scolaire dans les quartiers défavorisés
- B.2.4. Valoriser les compétences artistiques des jeunes
- B.2.5. Promouvoir la Culture Citoyenne et le sentiment d'appartenance à la ville
- B.2.6. Diffuser la culture entrepreneuriale chez les jeunes
- B.2.7. Renforcer la médiation sociale auprès des jeunes des quartiers populaires
- B.2.8. Réduire les inégalités entre les jeunes en matière de nouvelles technologies de la communication
- B.2.9. Resocialiser les jeunes délinquants.
- B.2.10. Promouvoir la participation politique, associative et syndicale chez les jeunes
- B.2.11. Faciliter l'accès des jeunes aux espaces de loisir et de culture
- B.2.12. Développer l'engagement des jeunes dans la protection de l'environnement
- B.2.13. Renforcer le rôle économique et solidaire de la Société Civile dans l'intégration professionnelle des jeunes

B.3. Garantir l'exercice des droits de citoyenneté pour toutes les personnes

- B.3.1. Penser à l'accessibilité de la ville du point de vue des personnes handicapées
- B.3.2. Protéger les enfants dans l'espace urbain de Sousse.

C. Une ville, qui renforce et développe ses aspects culturels

C.1. Renforcer la cohésion sociale à travers la Culture

- C.1.1. Incarner une nouvelle vision de la culture
- C.1.2. Faire collaborer le secteur culturel avec l'Education Nationale
- C.1.3. Mettre en valeur le patrimoine et l'Histoire Locale
- C.1.4. Diffuser les activités culturelles dans les quartiers défavorisés

C.2. Soutenir et favoriser la création culturelle

- C.2.1. Soutenir la production culturelle.
- C.2.2. Renforcer le soutien du secteur privé à la culture et aux arts.
- C.2.3. Redéfinir le rôle des institutions dans la gestion des affaires culturelles
- C.2.4. Développer des espaces d'expression artistique
- C.2.5. Développer le tourisme culturel.

COMPETITIVITE ECONOMIQUE

D. Un tourisme diversifié, de qualité et durable

D.1. Entreprendre une diversification de l'activité touristique

- D.1.1. Diversifier le produit touristique et la clientèle en s'appuyant sur les atouts de la ville
- D.1.2. Mettre en valeur la culture et l'histoire locale.
- D.1.3. Exploiter les zones humides pour développer les activités de loisir (Sabkha et oued Hamdoun)
- D.1.4. Améliorer la qualité des services et des produits locaux, y compris l'activité de loisirs
- D.1.5. Mettre en valeur le paysage urbain pour promouvoir l'imager de la ville
- D.1.6. Mettre en place Nouvelle approche marketing adaptée.
- D.1.7. Décloisonner le champ touristique

D.2. Développer une nouvelle organisation urbaine et intégrer le volet environnemental dans le développement de l'activité touristique.

- D.2.1 Permettre la perméabilisation de la zone touristique
- D.2.2. Articuler Déplacements et Tourisme.
- D.2.3. Protéger, préserver la qualité et valoriser les atouts du littoral
- D.2.4. Anticiper les impacts du changement climatique sur l'activité touristique

E. Une ville avec une économie compétitive, ouverte à l'international, locomotive de la région du « Grand Sousse »

E.1. Renforcer les capacités de la ville.

- E.1.1. Faire évoluer l'activité industrielle existante.
- E.1.2. Développer une industrie à forte valeur ajoutée
- E.1.3. Améliorer la qualité des produits et services locaux en se conformant aux normes internationales.
- E.1.4. Promouvoir les exportations de services
- E.1.5. Diversifier les activités dans les sites industriels.
- E.1.6. Développer les TIC
- E.1.7. Appliquer les normes de qualité environnementale dans les processus de production et la gestion
- E.1.7. Faire collaborer les secteurs public et privé
- E.1.8. Assurer une meilleure sécurité
- E.1.9. Renforcer les performances énergétiques de la ville
- E.1.10. Garantir la sécurité hydrique

E.2. Promouvoir l'innovation et la créativité

- E.2.1. Favoriser l'émergence des activités génératrices de valeur ajoutée
- E.2.2. Mettre en place une politique de veille technologique
- E.2.3. Valoriser la recherche scientifique et technologique
- E.2.4. Améliorer le processus de développement humain
- E.2.5. Investir dans la recherche écologique.

E.3. Développer les compétences de la ville pour la mise en œuvre du Grand Sousse.

- E.3.1. Faire émerger un pôle urbain intercommunal
- E.3.2. Renforcer les réseaux de transport
- E.3.3. Densifier et régénérer les urbanisations existantes
- E.3.4. Améliorer l'infrastructure éducative.
- E.3.5. Renforcer les dispositifs publics et privés en matière de lutte contre la précarisation.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

F. Une ville attractive par son urbanisme intégré

- F.1. Pour une urbanisation qui réconcilie la ville avec son territoire
- F.1.1. Densifier et régénérer les urbanisations existantes.
 - F.1.2. Equilibrer la territorialisation des activités administratives et résidentielles.
 - F.1.3. Articuler la réalisation du bâti avec celle de l'espace public.
 - F.1.4. Répondre au besoin de la ville en espaces publics récréatifs.
 - F.1.6 Diversifier les activités économiques.
 - F.1.7. Reconquérir les espaces publics et répartir les usages.
 - F.1.8. Stabiliser et équilibrer le flux de visiteurs sur les plages de la ville.
- F.2. Renforcer la qualité de vie et le bien-être des citoyens
- F.2.1. Encadrer les vendeurs ambulants.
 - F.2.2. Rapprocher la Culture des citoyens
 - F.2.3. Améliorer les services urbains

G. Une ville accessible avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires

- G.1. Equilibrer les différents modes de déplacements
- G.1.1. Encadrer l'utilisation de la voiture
 - G.1.2. Relancer les transports en commun
 - G.1.3. Encourager les déplacements doux (ou mode actifs) : la marche à pied et le vélo
 - G.1.4. Favoriser l'inter modalité
 - G.1.5. Articuler déplacements et tourisme
 - G.1.6. Organiser le transport de marchandises
- G.2. Renforcer les réseaux de déplacements
- G.2.1. Renforcer le maillage du réseau routier par des roades
 - G.2.2. Renforcer les réseaux de transport régionaux
- G.3. Requalifier le cadre bâti et les espaces public pour améliorer l'accessibilité de la ville.
- G.3.1. Raccourcir les distances à travers une ville compacte
 - G.3.2. Améliorer l'accessibilité et la proximité par la diversification des activités
 - G.3.3. Aménager les espaces publics pour la cohabitation des différents modes de déplacement
 - G.3.4. Articuler l'offre urbaine avec la demande en déplacements

GESTION ENVIRONNEMENTALE

H. Une ville avec un littoral protégé, valorisé et accessible

H.1. Limiter les atteintes au littoral

- H.1.1. Réduire la vulnérabilité des côtes à l'érosion
- H.1.2. Avoir une vision prospective des conséquences potentielles du changement climatique sur le littoral
- H.1.3. Sauvegarder le milieu marin de façon à favoriser les habitats et la biodiversité
- H.1.4. Réduire la pollution du littoral

H.2. Augmenter la capacité d'accueil et valoriser la bande côtière

- H.2.1. Reconquérir la plage sud et en garantir l'accès
- H.2.2. Promouvoir un aménagement durable et innovant de l'interface terre - mer
- H.2.3. Optimiser la gestion des activités au niveau du littoral

Favoriser une meilleure gestion des côtes

- 4.1 Contrôler régulièrement la qualité des plages et des eaux de baignade
- 4.2 Mise à niveau du cadre législatif et institutionnel par rapport à la gestion littorale

I. Une ville avec des zones humides préservées et intégrées.

I.1. Préserver les zones humides contre la pollution

- I.1.1. Améliorer la gestion des déchets solides
- I.1.2. Maîtriser à la source le déversement des effluents pollués
- I.1.3. Informer, sensibiliser, former

I.4. Réhabiliter les zones humides en les transformant en espace fonctionnel et « utile »

- I.2.1. Restaurer, mettre en valeur les fonctionnalités écologiques et paysagères des milieux humides
- I.2.2. Agir sur les zones humides pour réduire et prévenir les risques d'inondation
- I.2.3. Intégrer les zones humides dans l'aménagement du territoire
- I.2.4. Exploiter et valoriser les opportunités économiques des zones humides

J. Une ville qui restaure et protège ses ressources hydriques et qui développe ses capacités pour garantir l'approvisionnement en eau

J.1. Protéger les ressources en eau contre la pollution

- J.1.1 Maîtriser à la source la sécurité sanitaire des ressources en eau
- J.1.2. Améliorer les services d'assainissement

J.2. Optimiser la gestion des ressources en eau

- J.2.1. Surveiller les ressources
- J.2.2. Restaurer le potentiel hydrique des nappes
- J.2.3. Définir et développer une approche globale, intégrée et participative pour la gestion de l'eau
- J.2.4. Lutter contre les pertes
- J.2.5. Assurer l'adéquation qualitative et quantitative entre la distribution et les besoins des usagers
- J.2.6. Définir et développer une approche globale, intégrée et participative pour la gestion de l'eau

J.3. Développer les ressources en eau non conventionnelles

- J.3.1. Réutiliser les eaux usées.
- J.3.2. Valoriser les ressources en eau saumâtre
- J.3.3. Améliorer la gestion des eaux pluviales

K. Une ville qui assure sa propreté urbaine à travers une bonne gestion des déchets solides

K.1. Optimiser les flux de production, de collectes et de traitement

- K.1.1. Réduire la production des déchets à la source
- K.1.2. Adapter la collecte aux spécificités urbaines et sociales de la ville
- K.1.3. Prévoir les infrastructures nécessaires au processus de gestion
- K.1.4. Anticiper l'évolution de la production des déchets
- K.1.5. Améliorer et généraliser le schéma de gestion des déchets spéciaux

K.2. Considérer les déchets solides comme un gisement à valoriser

- K.2.1. Instaurer et généraliser un système de tri et de collecte sélective efficace
- K.2.2. Identifier et promouvoir les filières de valorisation les plus porteuses
- K.2.3. Encourager l'émergence des entreprises de collecte et de valorisation
- K.2.4. Mettre en réseau et assurer la proximité des sites de production et /ou de stockage et des sites de valorisation

K.3. Appliquer la bonne gouvernance dans la gestion des déchets solides

- K.3.1. Mener une politique de gestion intégrée des déchets solides
- K.3.2. Appuyer et diversifier l'intervention de la société civile dans le processus de gestion
- K.3.3. Sensibiliser, communiquer et rendre compte
- K.3.4. Définir et veiller à l'application des outils conséquents de verbalisation et de contrôle
- K.3.5. Renforcer les compétences des collectivités locales en matière de gestion de déchets

L. Une ville qui accroît son efficacité énergétique et garanti un air pur pour ses citoyens

L.1. Augmenter les performances énergétiques de la ville et favoriser un approvisionnement durable et propre

- L.1.1. Satisfaire les besoins énergétiques de la ville
- L.1.2. Renforcer les initiatives afin de rationaliser la consommation électrique
- L.1.3. Soutenir la transition énergétique dans le secteur industriel
- L.1.4. Développer les énergies alternatives et promouvoir leur utilisation
- L.1.5. Réduire les factures énergétiques de la collectivité locale
- L.1.6. Maîtriser l'impact sur l'environnement de la centrale électrique de Sidi Abdelhamid

L.2. Réduire la consommation d'énergie et assurer une meilleure qualité de l'air à travers l'urbanisme

- L.2.1. Œuvrer aux constructions éco – efficaces
- L.2.2. Développer des systèmes de transport plus économes et moins polluants
- L.2.3. Optimiser les déplacements à travers une réorganisation de l'espace
- L.2.4. Instrumenter la ville pour contrôler la qualité de l'air

GOUVERNANCE

M. Une ville de référence par la gouvernance démocratique locale dans le processus de transition

M.1. Assurer le passage de la décentralisation à la gouvernance

- M.1.1. Transférer effectivement les compétences et l'autonomie financière
- M.1.2. Opérer le passage vers la gouvernance locale
- M.1.3. Allouer les actions urbaines locales aux collectivités territoriales

M.2. Mettre en place les outils et développer les moyens pour instaurer la « bonne gouvernance »

- M.2.1. Promouvoir La bonne gouvernance comme un mode de gérer la ville et ses politiques.
- M.2.2. Unifier l'information sur la ville
- M.2.3. Veiller à la conformité entre l'urbanisation réalisée et l'urbanisation planifiée
- M.2.4. Reconquérir les espaces publics et répartir leurs usages

M.3. Synergie entre les acteurs urbains régionaux et locaux.

- M.3.1. Impliquer la Société Civile dans la gestion des affaires locales
- M.3.2. Transformer l'appui aux associations en instrument de collaboration, de transparence, et de reddition des comptes.
- M.3.3. Unifier l'élite locale autour de thèmes fédérateurs
- M.3.4. Favoriser les PPP (public-privé et public-public)
- M.3.5. Etablir des espaces de collaboration entre les communes (intercommunalité)
- M.3.6. Institutionnaliser les collectivités locales
- M.3.7. Renforcer la médiation urbaine et le travail de rue dans les quartiers populaires.

N. Une Société Civile locale, autonome, indépendante, active, organisée et engagée

N.1. Renforcer la structure et l'organisation des associations

- N.1.1. Former les acteurs du monde associatif
- N.1.2. Renforcer la culture citoyenne et développer des programmes de volontariat.
- N.1.3. Renforcer la participation politique, syndicale et associative des jeunes.
- N.1.4. Renforcer les Partenariats associations / secteur privé

N.2. Développer la collaboration entre les associations

- N.2.1. Impliquer le tissu associatif dans la création d'emploi.
- N.2.2. Favoriser la mise en place d'un réseau d'association en vue de mutualiser les moyens.

PROJETS STRATEGIQUES

PLAN D'ACTION 2015/2018

PLANS D'ACTION FUTURS

Ville de Sousse, Plan Stratégique de Développement

PROJETS STRUCTURANTS

- Programme de dynamisation sociale, culturelle et communautaire des quartiers à travers l'école et la lutte contre l'échec scolaire
- Programme de Conservation, Mise en valeur et revitalisation de la Médina et du Centre Historique
- Extension du Port de Sousse et Diversification des activités
- Projet De Transport en Commun en Site Propre
- Programme de réhabilitation de la plage sud

PROJETS Stratégiques de Cohésion Sociale et territoriale

Plan d'action 2015/2018

- Création de Centres de Proximité dans les quartiers
- Programme d'Animation Culturelle de la ville (animations des espaces touristiques, des quartiers...)
- Relancer le carnaval d'Aoussou
- Instauration d'un Conseil Municipal pour les Jeunes
- Réhabilitation du quartier Hammam Maarouf
- Elaboration de la Carte Sociale de la Ville
- Elaboration de la carte Scolaire de la ville

Plans d'action futurs

- Réhabilitation du musée d'El Kobba
- Programme local d'intégration socio-économique des jeunes non qualifiés
- Création d'espaces de loisirs dans les quartiers
- Création des clubs pour les enfants
- Création de centres de services dans la zone industrielle
- Programme de réhabilitation des quartiers spontanés

PROJETS Stratégiques de Compétitivité Economique

Plan d'action 2015/2018

- Création d'une Agence de Gestion de la Médina
- Aménagement du Technopole
- Transformation de la Corniche Boujaâfar (zones piétonnes, activités culturelles...)
- Création de zone récré-touristique en front de mer entre le port et l'hôtel Abounawes
- Création d'une Agence de Développement et de Promotion du territoire économique

Plans d'action futurs

- Projet d'Extension de la ZI de Sidi Abdelhamid
- Projet de Création de centres de vie dans la zone sud
- Programme d'obtention d'éco label pour les unités hôtelières.
- Création d'une Zone de métiers
- Optimisation de l'exploitation du terrain de jeu de la zone touristique
- Création d'un Village Artisanal

PROJETS Stratégiques d'Aménagement du Territoire

Plan d'action 2015/2018

- Elaboration du PDU de l'agglomération de Sousse
- Elaboration d'un nouveau Plan d'Aménagement Urbain
- Elaboration du Plan Lumière de la Ville
- Réalisation de la grande rocade entre Sahloul et la Zone Sud
- Création d'une institution de gestion des déplacements
- Construction de la Piscine Municipale
- Construction du Théâtre en plein air
- Construction du Centre des Arts Dramatiques
- Réalisation de l'échangeur Route Ceinture/GP12 au niveau de l'ISET de Sousse.
- Aménagement des voies Abdelhamid El Khadi
- Etude sur la desserte de la ville en transport en commun
- Programme de promotion du transport doux.

Plans d'action futurs

- Construction de parkings à étages en ville
- Création d'un pôle multimodal
- Réaménagement de la Place Farhat Hached
- Réaménagement des passages à niveau SNCFT urbains
- Création de zones piétonnes au Centre-Ville
- Programme d'optimisation du réseau de bus
- Extension du Métro du Sahel
- Construction d'une Station de dessalement de l'eau de mer
- Projet de Transformation de l'espace désaffecté de la Gare.

Ville de Sousse, Plan Stratégique de Développement

PROJETS Stratégiques de Gestion Environnementale

Plan d'action 2015/2018

- Elaboration d'un nouveau Plan d'occupation des plages (POP)
- Obtention du Pavillon Bleu
- Dépollution et mise en valeur de l'oued Hamdoun
- Programme d'intervention sur l'oued Blibène
- Aménagement de la Sebka de Sousse en parc multithématique
- Réhabilitation de STEP Sousse Sud, construction STEP Hamdoun et Gestion des boues.
- Projet pilote de collecte et de réutilisation des eaux pluviales au Stade Olympique
- Projet pilote de gestion des déchets verts et des déchets de construction (GODEM).
- Elaboration d'un Plan Communal de Gestion des Déchets et Système de Gestion des Déchets Organiques (MED3R)
- tri, collecte sélective et valorisation des déchets organiques et d'emballage.
- Elaboration d'une Stratégie de gestion intégrée du réseau d'éclairage public
- Mise en place de de nouveaux critères dans le permis de bâtir
- Projet de Construction de la nouvelle Municipalité (Meilleure organisation des services / Bâtiment zéro émissions de CO2)
- Projet pilote de mise en place d'une Eco-école
- Aménagement du parc Hmedet Douik (Sahloul)

Plans d'action futurs

- Etude sur la protection du littoral sud
- Programme de protection du littoral nord
- Programme d'intervention sur le littoral de Sousse
- Programme de Gestion des Eaux Pluviales
- Elaboration d'un tableau de bord de suivi et de planification de la gestion des déchets
- Création Bourse de déchets
- Tri & valorisation des déchets du bâtiment
- Programme d'appui aux jeunes entrepreneurs dans la filière GDS
- Télégestion du réseau d'éclairage public
- promotion du photovoltaïque (Projet CESMED)
- Politique locale de gestion des Risques
- Elaboration d'un Code de l'environnement
- Programme d'Education Environnementale
- Programme de management environnemental des unités hôtelières et industrielles
- Instauration d'une police municipale environnementale.

PROJETS Stratégiques de Gouvernance

Plan d'action 2015/2018

- Consolidation de la Démocratie Locale
- Elaboration d'une base de données de la ville de Sousse /Open Data
- Création de l'Observatoire de la Ville
- Bureau de Développement Local
- Organisation d'un forum annuel des associations.

Plans d'action futurs

- Création d'une structure d'intercommunalité.
- Programme de création de filières universitaires adaptées au contexte local